

AVRIL 2015

DANS CE NUMÉRO :

Nouvelles têtes	1
Civisme : Rappels	2
CCAS	3
Scolarité	3
Intercommunalité	3
Comptes administratifs 2014	4
Budget prévisionnel 2015	4-5
Travaux sur la commune	6-8
Recrutement armée de terre	8
Associations	8 à 11
Au programme	11
Etat civil	12
La saga des ponts d'Izernon	12

MAIRIE

Commission Communication

38160 Saint-Sauveur

Tél : 04.76.38.11.41

Fax : 04.76.38.12.62

Email :

mairie.st.sauveur@wanadoo.fr

NOUVELLES TÊTES...

Voilà beaucoup de changement depuis quelques semaines au sein de l'équipe de nos agents municipaux : ce ne sont pas moins de trois nouveaux venus que la commune accueille depuis peu.

Deux nouvelles têtes au service technique avec :



Dominique HILARIO qui remplace un agent en arrêt maladie pour quelques mois.



David CHARDON qui remplace un départ en disponibilité, il est avec nous pour un an.

Et une nouvelle secrétaire qui vient d'intégrer la mairie pour vous accueillir :

Véronique CAILLAT, recrutée dans le cadre d'un remplacement de congé maternité jusqu'en septembre.



ADRESSES POSTALES : RAPPEL

La Poste nous signale un dysfonctionnement dans la distribution du courrier lié à des adresses incomplètes ou obsolètes. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun d'informer les différents organismes de son adresse à jour (numéro et nom de voie).

INTERDICTION DE BRULAGE DES VEGETAUX : RAPPEL

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée en région Rhône-Alpes. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.



Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés si les conditions météorologiques ou topographiques sont défavorables.

Cela cause des problèmes de santé publique. Ainsi, en France, la mauvaise qualité de l'air cause 42 000 décès par an et

une réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie ; elle est aussi à l'origine de bronchites chroniques, affections respiratoires, voire de problèmes de santé plus graves.

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le **principe général d'INTERDICTION DU BRÛLAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales.

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum !

Dans la mesure du possible, il faudra privilégier les mesures alternatives comme :

- la décomposition naturelle sur place
- le broyage
- le paillage
- le compostage

NUISANCES SONORES : RAPPEL

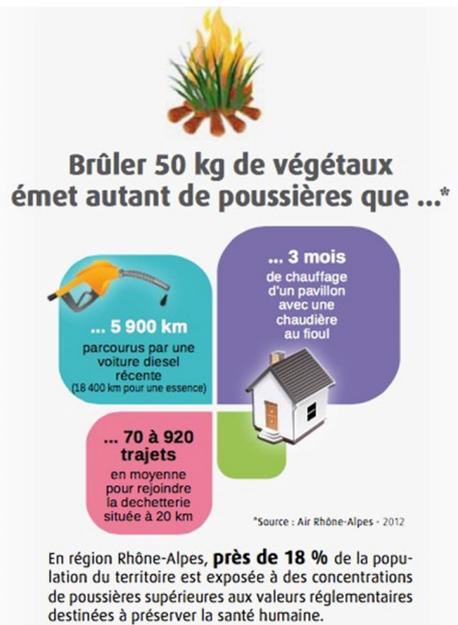
Aboiements

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Travaux de bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrés de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



C.C.A.S.

Le budget du CCAS a été voté lors de la commission du 26 Mars 2015 : le montant de la subvention s'élève à 10 000€ pour l'année 2015.

Le CCAS accorde des aides aux personnes en difficulté. Nous vous rappelons que pour faire une demande d'aide sociale, un dossier est à retirer en mairie.

Quelles sont ces aides ?

- Aides pour les activités des enfants de l'école primaire (pratique sportive, culturelle, artistique)
- Aide pour les familles en difficultés,
- Repas des seniors ou colis de Noël,
- Aides spécifiques,
- Bons alimentaires.

Certaines aides sont attribuées en fonction des ressources financières du foyer.

De plus, chaque année, le repas des aînés est offert par le CCAS.

Nous vous rappelons que cette année il aura lieu le **dimanche 29 Novembre** à 12h en salle des fêtes. Notez dès à présent cette date dans votre agenda.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RAPPEL

Les parents concernés sont priés de se présenter en mairie afin de procéder à l'inscription de leurs enfants nés en 2012 pour la prochaine rentrée scolaire de septembre.

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

L'aménagement des nouveaux rythmes éducatifs est une réforme majeure du système éducatif qui doit faciliter l'accès de tous les jeunes aux activités de loisirs, sportives, culturelles ou artistiques.

Les temps périscolaires sont complémentaires au temps familial et au temps scolaire, ils permettent la mise en place de loisirs éducatifs qui contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

A Saint Sauveur, les Nouvelles Activités Périscolaires ont été mises en place à la rentrée 2014 et ont lieu **de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis, et jeudis.**

Près de 150 enfants sur les 190 éco-

liers salvériens participent à ces différentes activités gratuites telles que le sport, les activités manuelles comme la peinture, le scrapbooking ou les ateliers de création de bijoux, de marionnettes ou de cartonnage..., le chant, la danse, la vidéo, la découverte du cheval, les jeux de société...

Après plusieurs mois d'activités, la commission Education Jeunesse de la commune a réuni le comité de pilotage et chacun a pu constater que le bilan est très positif.

Enfants, intervenants et parents, se sont dits satisfaits de la qualité des activités proposées.

Enfin, lors de cette rencontre la commission Education Jeunesse a

évoqué la difficulté croissante à trouver des intervenants pour des séances de une heure seulement et a proposé d'envisager une organisation sur deux séances hebdomadaires de 1h30.

Le comité de pilotage a décidé de soumettre un sondage aux parents d'élèves afin de recueillir leur préférence quant au fonctionnement des NAP pour l'année scolaire prochaine. Ainsi ils ont choisi à une faible majorité de conserver le rythme actuel sur trois jours. C'est donc l'organisation actuelle de trois séances hebdomadaires qui sera conservée à la rentrée de septembre 2015.

INTERCOMMUNALITE

La représentativité au sein de l'assemblée communautaire anime les débats depuis des mois. Le cadre légal de représentativité du conseil communautaire peut être modifié par un accord local. Jeudi 9 avril à Chevières cet accord a enfin été trouvé : l'assemblée passera de 45 à 39 délégués. Saint Marcellin gagnera 4 élus, Saint-Vérand et Saint Antoine auront 1 délégué supplémentaire. Neuf communes ne seront plus représentées que par un seul

délégué. Saint Sauveur conserve ses 3 délégués. Reste désormais à faire valider cet accord par les conseils municipaux des 16 communes composant le conseil communautaire.

L'autre sujet majeur de cette assemblée était la présentation et l'approbation des budgets prévisionnels de 2015. Il a été confirmé que les impôts ne seraient pas augmentés cette année.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

COMMUNE

FONCTIONNEMENT	Voté 2014	Réalisé 2014
DEPENSES	1 634 541,00 €	914 162,05 €
RECETTES	1 634 541,00 €	1 265 654,54 €
Résultat de l'exercice		351 492,49 €
Report de l'exercice précédent :		402 448,21 €
TOTAL CUMULE		753 940,70 €
INVESTISSEMENT	Voté 2014	Réalisé 2014
DEPENSES	1 137 142,00 €	326 459,80 €
RECETTES	1 137 142,00 €	57 784,57 €
Résultat de l'exercice		- 268 675,23 €
Report de l'exercice précédent :		578 061,34 €
TOTAL CUMULE		309 386,11 €

EAU - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	Voté 2014	Réalisé 2014
DEPENSES	48 087,00 €	238 494,78 €
RECETTES	480 087,00 €	349 839,11 €
Résultat de l'exercice		111 344,33 €
Report de l'exercice précédent :		114 687,32 €
TOTAL CUMULE		226 031,65 €
INVESTISSEMENT	Voté 2014	Réalisé 2014
DEPENSES	546 780,00 €	162 739,39 €
RECETTES	546 780,00 €	165 845,84 €
Résultat de l'exercice		3 106,45 €
Report de l'exercice précédent :		22 423,04 €
TOTAL CUMULE		25 529,49 €

BUDGET PREVISIONNEL EAU et ASSAINISSEMENT 2015

BUDGET PREVISIONNEL 2015 DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général : traitements, entretiens, réparations, contrats de services	165 660,00 €	Excédent antérieur reporté fonctionnement	91 961,14 €
Atténuations de produits, autres charges de gestion : reversement redevances agence de l'eau, intérêts des emprunts, amortissements...	62 720,00 €	Vente d'eau	140 000,00 €
Virement à la section investissement, opérations d'ordre entre sections	196 281,14 €	Redevance assainissement collectif	94 000,00 €
		Redevances et taxes, produits divers, subventions	55 500,00 €
		Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 200,00 €
TOTAL DEPENSES	424 661,14 €	TOTAL RECETTES	424 661,14 €

BUDGET PREVISIONNEL 2015 D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Emprunts : remboursement du capital	3 740,00 €	Solde section d'investissement, virement section fonctionnement, dotations, réserves, amortissements	422 881,14 €
Subventions d'investissements	43 200,00 €	Subventions d'investissement Agence de l'Eau, CG	120 400,00 €
Immobilisations en cours , eau	320 000,00 €		
Immobilisations en cours , assainissement	176 341,14 €		
TOTAL DEPENSES	543 281,14 €	TOTAL RECETTES	543 281,14 €

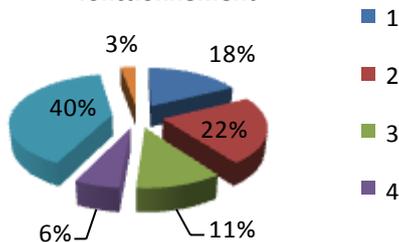
BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2015

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2015

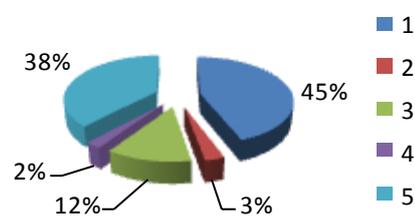
BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES			
1	Charges à caractère général <i>achats énergie, entretien de terrains, bâtiments, voies et réseaux, assurances, maintenance, télécommunications, affranchissements...</i>	347 060,00 €	1 Impôts et Taxes	873 738,00 €	
2	Charges de personnel et frais assimilés	440 500,00 €	2	Revenus de gestion courante	57 018,60 €
3	Autres charges de gestion courante <i>service incendie, contributions, syndicats inter-communales, subventions associations, CCAS, indemnités élus</i>	224 000,00 €	3	Dotations / Participations <i>Dotation forfaitaire, Dotation Solidarité Rurale, compensations par l'état...</i>	242 524,00 €
4	Charges financières, reversement FNGIR	116 000,00 €	4	Autres produits gestion courante	45 000,00 €
5	Virement à la section d'investissement	788 137,30 €	5	Excédent antérieur reporté fonctionnement	753 940,70 €
6	Dépenses de fonctionnement imprévues	56 524,00 €			
TOTAL DEPENSES		1 972 221,30 €	TOTAL RECETTES		1 972 221,30 €

BP 2015 COMMUNE - Dépenses de fonctionnement



BP 2015 COMMUNE - Recettes de fonctionnement



BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES			
1	Dépenses imprévues	19 500,00 €	1	Excédent d'investissement antérieur reporté	309 386,11 €
2	Remboursements d'emprunts - Capital	133 200,00 €	2	Virement de la section de fonctionnement	788 137,30 €
3	Frais documentation urbanisme et numérisation, Concession et droits similaires	33 000,00 €	3	Produits des cessions	5 000,00 €
4	Voirie : <i>acquisition terrains et parcelle salle des fêtes, tondeuse, signalétique, défibrillateur, informatique écoles...</i>	293 800,00 €	4	Concessions, brevets, licences	1 300,00 €
5	Travaux, bâtiments : <i>travaux salle polyvalente et local foot, étude salle des fêtes, escalier de secours école, alarmes, columbarium et aménagements cimetière, aire de jeux, espace multisport</i>	281 723,41 €	5	Fonds de compensation TVA, T.A. et versement pour sous-densité	70 000,00 €
6	Immobilisations en cours installations techniques : <i>aménagements mode doux rue des lavandes jusqu'à Intermarché, rue de Vaucanson (Z.A.), réfection des chaussées</i>	412 600,00 €			
TOTAL DEPENSES		1 173 823,41 €	TOTAL RECETTES		1 173 823,41 €

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Un nouvel escalier de secours à l'école

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités périscolaires, le besoin de locaux va augmentant. Aussi, afin d'exploiter toutes les possibilités et notamment la salle se trouvant à l'étage de l'école, il a été nécessaire de la sécuriser.

Ainsi, un escalier de secours extérieur a été installé par la société Gache afin de répondre aux normes de sécurité. Restent quelques travaux de menuiserie à réaliser dans les semaines à venir afin notamment d'installer une porte adaptée pour finaliser cette sortie de secours.

Fin des travaux au cimetière

Les aménagements viennent de s'achever au cimetière après quelques semaines de travaux.

Pour les communes de plus de 2000 habitants, un jardin du souvenir est obligatoire et il devenait donc urgent de le créer. De plus, le columbarium existant était presque complet.

Après qu'un accès et une plate forme aient été réalisés dans la partie du nouveau cimetière par l'entreprise Mandier, c'est l'entreprise Artcase qui a été mandatée par la municipalité pour la création de deux columbariums de 8 places (avec évolution possible), et d'un jardin du souvenir.



Rénovation de la salle de réunion du foot

Les employés communaux ont travaillé une quinzaine de jours pour rénover la salle de réunion du foot.

Le carrelage a été entièrement renouvelé et la salle agrandie (suppression du WC), ce qui permettra également d'accueillir des activités périscolaires

Aménagement d'une voie « mode doux » rue des lavandes

La rue des lavandes est terminée. Une voie de déplacement mode doux sécurisée, équipée d'un éclairage à LED entre le passage à niveau et Intermarché a été créée. Une chicane a également été mise en place pour diminuer la vitesse excessive.



Réouverture de la montée de Mayard

Après 3 mois de fermeture, la route de la croix de May a été rouverte à la circulation.

Le déplacement de cette route a été réalisé par l'entreprise BONIN. Pour une plus grande sécurité, un marquage au sol et des balises ont été installés. Ces travaux ont été pris en charge par la commune.

L'enrobé a été réalisé par la société CHAMBARD pour le compte de RTE.



AVANT



APRES



Eclairage impasse des camélias

Trois candélabres ont été installés sur l'impasse des camélias, équipé d'un éclairage à LED

Réfection de chaussées

La rue des tulipes a été entièrement refaite en enrobé sur toute la largeur. De plus, pour la protection des piétons une voie de déplacement mode doux a été créée sur le côté.



Rue des tulipes—Avant



Rue des tulipes—Après

La route du port de Beauvoir a également été refaite sur environ 1300 mètres linéaires à partir de la route de l'ancienne église jusqu'à la route du coupier. Le montant de ces travaux d'enrobés s'élève à environ 80 000 € TTC.



Route du port de Beauvoir



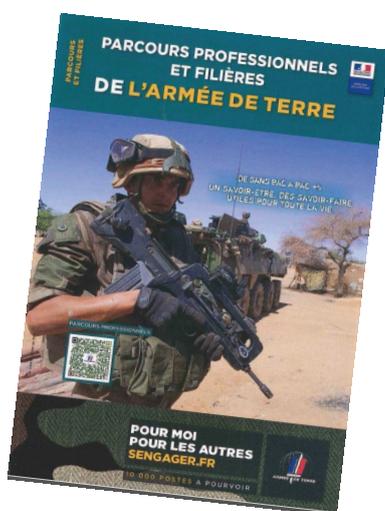
Route du port de Beauvoir

Canalisation d'eau

La première tranche de travaux concernant l'ancienne canalisation d'eau potable est terminée. Les travaux ont été réalisés sur la commune de Saint-Vérand. Une deuxième tranche commencera courant juin toujours sur la commune de Saint-Vérand au niveau du pont de la Cumane.



L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE



L'Armée de Terre, 5ème partenaire pour l'emploi, recrute des jeunes entre 17 ans et 29 ans, diplômés ou sans qualification. Les postes proposés sont très diversifiés (pilote, chauffeur, secrétaire, mécanicien, moniteur de sport, cuisinier, informaticien...)

Pour tout renseignement, s'adresser au CIRFA de Grenoble du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

www.sengager.fr

CLASSE DE NEIGE

Du 2 au 6 mars, deux classes de l'école primaire de Saint Sauveur sont parties en classe de neige au centre le Vercors à Villard de Lans. Les enfants y ont pratiqué le ski alpin : pour certains c'était une découverte, pour d'autres la poursuite de leurs apprentissages.

A la fin du séjour leurs progrès leur ont permis de valider un niveau en ski auprès des moniteurs de l'E.S.F. Ils sont tous revenus avec une belle médaille. Raquettes à neige, découverte de la faune et de la flore, prévention des avalanches, ... des activités riches et variées qui ont permis aux élèves et aux adultes de construire ensemble des souvenirs inoubliables. Merci à tous ceux qui ont rendu ce projet possible, en particulier Anim'Ecole.

Les enseignants : Mme Ginot et Mr Chanéac.



ASSOCIATIONS : Graine de Danse

Cette année l'Association Graine de Danse vous propose son spectacle des 5 années de présence intitulé **Happy birth'dance**.

- RDV est pris les **vendredi 26 et samedi 27 juin** à 20h à la salle des fêtes de Saint Sauveur.
- Les 90 danseurs seront ravis de vous présenter leur travail de l'année !
- Les places sont en vente auprès de Meryl ou au 06.20.20.59.22.

ASSOCIATIONS : A.D.M.R.

QUALITE

Dans un environnement toujours plus concurrentiel, la bonne réputation d'un service d'aide à domicile ne suffit plus. La certification NF service est alors un gage de sérieux et de professionnalisme pour les clients et leurs familles. Délivrée par AFNOR Certification, elle est le fruit d'une démarche volontaire : si les salariés et les bénévoles de l'ADMR ont à cœur d'accomplir au mieux leurs missions dans l'intérêt des clients, la certification les conduit plus loin en leur permettant de consolider les bonnes pratiques et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. C'est aussi une reconnaissance de l'engagement et du professionnalisme des équipes, au service des personnes aidées.

Votre association ADMR sera donc auditée le 19 mai 2015, afin d'obtenir nous l'espérons cette certification. Un énorme travail a été réalisé par notre référente qualité Mme GROS secrétaire, par Mme BAPTISTAT bénévole et ancienne présidente, par tous les bénévoles responsables des dossiers, sans oublier nos aides à domicile.



PLANNING et COMPTABILITE

PHILIADOM, nouveau logiciel de planification de la fédération a été mis en place début décembre 2014. L'ADMR devient également en partie autonome sur sa comptabilité client (Règlements, Relances,...).

PORTAGE DE REPAS

Votre association assure un service de portage de repas à domicile pour tous, tous les jours sauf les dimanches. Les repas sont réalisés par CECILLON traiteur à Vinay. Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :

Mobile en cas d'urgence : 06.86.12.53.37—Bureau : 04.76.64.26.08—Mail : admr.stverand@gmail.com

Heures d'Ouverture :

Lundi de 14H à 18H, Mardi de 8H à 12H et de 14H à 18H, Mercredi de 8H à 12H sur rendez-vous, Jeudi de 8H à 12H et de 14H à 18H.

Venez nombreux à notre **ASSEMBLEE GENERALE le 22 MAI 2015 à VARACIEUX à partir 20 H salle de la mairie.**

ASSOCIATIONS : Les Salvauriens

Les Salvauriens préparent leur spectacle annuel

Deux nouvelles recrues sont venues rejoindre l'équipe de comédiens composée cette année de Nicole Caillat, Colette Jacob, Florica Mancini, Marie Line Bit, Isabelle Trouillet, Blandine Da Costa, et pour les nouveaux, Laurence Feugier et Ludovic Alfocéa.

Toujours dans l'esprit de perpétuer le registre des Salvauriens, ce beau plateau d'artistes vous prépare une sympathique comédie.

Après le choix de la pièce, les répétitions ont commencé début mars avec une extraordinaire vitalité. Chacun commence à s'approprier son rôle, tout en apportant sa créativité et sa spontanéité.

Le titre de la pièce ne sera révélé au public qu'à la rentrée.



Les Salvauriens vous donnent rendez-vous pour cinq représentations les **13, 14, 17, 20 et 21 novembre 2015** à la salle des fêtes de Saint Sauveur.

Retenez d'ores et déjà votre soirée où le rire sera garanti.

ASSOCIATIONS : 2P'ARTage

Les adhérentes de l'association se retrouvent tous les vendredis soir mais aussi lors d'ateliers spécifiques qui leur permettent de découvrir des artistes ou des techniques particulières.

Les deux derniers ateliers de ce type animés par Mme Valérie Roux ont eu pour thèmes respectifs le dessin de visage à main levée et une technique mixte acrylique et collage.

Elles profitent d'un instant où, chacune à son rythme, lâche prise pour laisser parler ses émotions, en dépassant ses appréhensions, et où elles osent se faire plaisir. Elles créent sans se préoccuper du regard des autres, tout en sollicitant le regard bienveillant de l'autre pour progresser et prendre du recul,

Les membres de l'association proposent aux personnes qui le souhaitent de venir découvrir leurs ateliers les vendredis soirs du mois de juin de 19h à 21h.

Cette année l'exposition des adhérentes "2P'ARTage s'expose" aura lieu le dimanche 14 juin de 10H à 18H00. Le vernissage est prévu à 11h30.



ASSOCIATIONS : Comité des Fêtes

2^{ème} MONDEE SALVERIENNE

Le Comité des Fêtes de Saint-Sauveur a réitéré son succès de l'an passé avec sa 2^{ème} mondée le 24 janvier dernier.

Plus de 120 personnes étaient présentes pour monder les quelques 600 kg de noix généreusement offerts par les nuci-culteurs du village.

Une ambiance conviviale où chanteurs et conteurs ont laissé libre cours à leur talent, orchestré de main de maître par l'ami vice-président Michel FEUGIER et sa trompette. Un grand bravo aussi à la jeune Elsa qui a ravi l'assemblée en interprétant quelques chansons.

Après le labeur, place au casse-croûte et à la détente pour une sympathique fin de soirée.

Une belle animation qui s'installe dans le temps... rendez-vous à l'année prochaine !



DEVENEZ BENEVOLE !

Vous habitez Saint-Sauveur, la vie de votre village vous intéresse, venez rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes. Une ambiance sympa et conviviale vous y attend où chacun prend plaisir à organiser des animations pour la plus grande joie des villageois. Plus on est de fous, plus on s'amuse ! Et chacun a quelque chose à apporter aux autres !

N'hésitez pas à contacter le CDF : 06.04.42.87.51 ou c.f.saintsauveur@gmail.com



SAINT-SAUVEUR EN FÊTE

Au revoir week-end festif, Bonjour Saint-Sauveur en Fête !

Cette année, l'équipe du comité des fêtes a privilégié la journée du samedi 13 Juin afin d'offrir à tous une belle fête. Les festivités débiteront à 13h30 avec le Challenge RETTUGA. Elles se poursuivront à 18h30 avec la remise des dons généreusement offerts par les villageois lors de la fête du 1^{er} Mai, aux 2 associations choisies (LOCOMOTIVE et ARAMIS). Le désormais traditionnel repas moules-frites, réglera les nombreux convives sous les chapiteaux dans la cour de l'école. Le bal en plein air, animé par MUSIC AND LIGHT, mettra l'ambiance et fera danser jeunes et moins jeunes jusque tard dans la nuit. Aux alentours de 22h30, le feu d'artifice, tiré par PYRO'EVENT, embrasera le ciel de Saint-Sauveur.

Comme les années précédentes, les forains seront présents pour donner à cette fête la magie de la vogue.

Une belle soirée en perspective pour débiter la période estivale !



AU PROGRAMME

Samedi 30 mai 2015 : Vente de fleurs pour la fête des mères à Intermarché, proposée par Anim'Ecole

Dimanche 31 mai 2015 : Spectacle « Le goûter improvisé » proposé par Même pas Cap

Mercredi 10 juin 2015 : concours de coinche proposé par le club de l'amitié

Samedi 13 Juin 2015 : Saint-Sauveur en Fête proposé par le Comité des Fêtes

Dimanche 14 Juin 2015 : Exposition proposée par le 2P'ARTage

Vendredi 19 juin 2015: Tournoi foot réservé aux associations

(stade de St Vérand) proposé par l'As Versau

Samedi 20 juin 2015 : 10 ans du club et 3^{ème} Rassemblement jeunes

(Stade de St Vérand) proposé par l'As Versau

Vendredi 26 et samedi 27 juin 2015 : Spectacle Happy Birth'dance proposé par Graine de Danse

Vendredi 3 juillet 2015 : Kermesse proposée par Anim'Ecole

Dimanche 13 septembre 2015 : Bourse aux articles de sports proposée par Anim'Ecole

Samedi 26 septembre 2015 : Spectacle des « Ados pas Cap » proposé par Même pas Cap

Samedi 3 octobre 2015 : Théâtre « La grande vie aux fenêtres » proposé par Même pas Cap

Dimanche 11 octobre 2015 : Bourse à la puériculture proposée par Les Oursons

Dimanche 25 octobre 2015 : Vide greniers proposé par Graine de Danse

Samedi 31 octobre 2015 : Thé dansant avec l'orchestre Marcel River's proposée par Le Club de l'Amitié

Samedi 7 Novembre 2015 : Banquet des originaux proposé par le Comité des Fêtes

Dimanche 8 novembre 2015 : Vente de diots proposée par l'As-Versau

Vendredi 13, Samedi 14, Mardi 17, Vendredi 20 et Samedi 21 novembre 2015 : Représentations de théâtre proposées par Les Salvauriens



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Charly RIMET le 1^{er} janvier 2015
 Noah VEYRET le 10 février 2015
 Lisandro JUAREZ le 20 février 2015
 Kymani ZAOUI INIZAN le 21 mars 2015

MARIAGES :

COYAT Fabienne et ARBOD Alain le 21 mars 2015

DECES :

HENRY Yvette née FALQUE décédée le 13 janvier 2015
 ARBOD Ginette née REYMOND décédée le 15 janvier 2015
 BUISSON née PETINOT Andrée décédée le 14 février 2015
 BELLE Julien décédé le 30 mars 2015
 CAILLAT Gérard décédé le 2 avril 2015
 PABISZ Jean décédé le 4 avril 2015
 MAGNAN Maurice décédé le 22 avril 2015



Lisandro



Charly

LA SAGA DES PONTS D'IZERON—2ème partie (suite et fin)

Le deuxième pont d'Izeron

La construction du nouveau pont suspendu près du domaine du Perron commence à la fin de l'année 1858. (...) Détroyat utilise pour la seconde fois les derniers perfectionnements techniques des ponts dits « en fils de fer » Il sera ouvert au public en janvier 1860. Il aura coûté cent trente-cinq mille francs dont cent mille francs de subvention d'état. Il mesure 163,48 mètres de long. La largeur roulante du tablier (en bois) est de 2 mètres à laquelle il faut rajouter deux trottoirs de 1 mètre de large de part et d'autre, soit une largeur totale de 4 mètres. (...)

Un gardien, appelé *pontonnier*, percevait les droits de péage (*tarification issue des prix pratiqués pour les bacs à trille*). On construira une petite maisonnette qui servira de logis et d'entrepôt pour stoker les poutres de remplacement du tablier en bois Un portail en fer fermait l'accès au pont. (...)

Le troisième pont d'Izeron

Le deuxième pont sera détruit par l'armée française le 19 juin 1940, pour contrecarrer l'avance des troupes allemandes. Un bac à trille sera provisoirement installé pour permettre les déplacements entre les deux rives. (...)

La zone libre est envahie par l'armée allemande le 11 novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord. C'est donc sous la pression des troupes d'occupation et en réquisitionnant de la main-d'œuvre locale, que le pont sera reconstruit en 1943 avec la récupération d'une partie des éléments du pont sabordé. (...)

Le pont suspendu du Perron ne correspond plus aux besoins du trafic actuel. On est loin des chariots de ferme, charrettes attelées et autres cavaliers à cheval... passant sur le premier pont Détroyat de 1849 ! Au début des années 2000 plus de 4000 véhicules et de nombreux poids lourds empruntaient chaque jour ce pont à voie unique. L'état de l'ouvrage donne quelques signes d'inquiétude. Depuis 2002, un contrôle des câbles permet de suivre les anomalies au niveau des faisceaux de fils Des dégradations importantes au niveau de sa structure et des câbles porteurs ont obligé les ponts et chaussées en 2007 à interdire le passage des véhicules de plus de 19 tonnes.

De plus ce pont à voie unique ne permet pas la fluidité du trafic surtout aux heures de pointes et la sécurité des piétons et des deux roues n'est pas assurée. Or ce pont constitue une voie de communication importante entre les deux rives de l'Isère. La construction d'un nouveau pont est donc envisagée par le Conseil Général de l'Isère. (...)

Le 4ème pont d'Izeron

Le Conseil Général, maître d'œuvre, a décidé de construire en lieu et place du pont actuel un nouveau pont à deux voies de circulation de 3 mètres de large chacune, deux pistes cyclables de 1 mètre de chaque côté et un trottoir de 1,50 mètre.

La largeur du nouveau pont sera de 11,30 mètres et sa longueur totale de 257 mètres. (...)

D'un montant total de 16,5 millions d'euros, les travaux ont démarré en février 2013 pour une durée de deux ans. (Ouverture prévue: juin 2015)

Extrait d'une étude historique de P. et M. Hendboëg (Etude complète disponible sur demande en Mairie)